Audun infos
Le Petit Journal
AVRIL 2022

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

VILLE PRUDENTE
ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Commune nature
DÉMARCHE ZÉRO PESTICIDE

BOURSE AUX PLANTES

L'école maternelle Francisque Poulbot vous invite le vendredi 6 mai 2022 à sa 1ère **BOURSE AUX PLANTES** ! Elle est gratuite et ouverte à tous.

Vendredi 6 mai 16H30 - 18H30 — Cour de l'école Maternelle

Autour d'un moment de partage et de convivialité, venez troquer vos semis de fleurs et de légumes, boutures, rejets, vivaces, plantes vertes à faire adopter, sachets de graines ou graines récoltées par vos soins.

Le principe:

JE DÉPOSE - JE DONNE
ET JE PEUX EMPORTER

Avec d'autres amateurs ou curieux de nature, échangez vos connaissances, et repartez à la maison avec de nouvelles trouvailles pour le plaisir des yeux et du palais.

Mémo:

1 pot = 1 étiquette avec le nom de la plante, pensez à prévoir le transport de vos pots et de vos graines.

Aides au départ en colo

Le Centre Communal d'Action Sociale d'AUDUN-LE-ROMAN participe au dispositif d'aide au départ en centre de vacances collectives (en colo) pour des jeunes audunois de 4 à 17 ans, en attribuant une aide de 100 € à chaque départ.
Pour un 1er ou 2ème départ, des aides complémentaires sont attribuées sous conditions de ressources, par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, la Caisse d'Allocations Familiales et Jeunesse au Plein Air 54.
L'Association Jeunesse au Plein Air de Meurthe-et-Moselle, qui pilote le dispositif, propose des séjours dans toutes les destinations (mer, montagne, proximité, étranger) et à tous les prix.
Renseignements et inscriptions en mairie. (catalogue des destinations et dossier de réservation à disposition).
Le catalogue des séjours peut également être consulté sur le site : www.jpa54.fr
Attention le nombre d'inscriptions est limité.

ALLOCATION CHAUFFAGE HIVER 2021 - 2022

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale reconduit pour l'hiver 2021 - 2022, l'attribution de l'allocation chauffage aux personnes âgées de la commune ayant de faibles revenus.

Le plafond des ressources mensuelles à ne pas dépasser, pour prétendre à cette allocation a été fixé à :

- 950 € pour une personne seule
- 1 450 € pour un couple

La détermination des ressources sera calculée en fonction des revenus, avant abattement, figurant sur l'avis d'impôt reçu en 2021 sur les revenus de l'année 2020. En l'absence de ce document ou de revenus imposables, le demandeur devra produire tous les justificatifs concernant ses revenus.

Les personnes vivant chez, ou avec leurs enfants, bénéficiant de ressources suffisantes, ne peuvent prétendre à cette allocation : il sera en effet tenu compte des ressources totales du foyer pour l'évaluation du plafond.

Les demandes émanant de personnes "non âgées" en difficultés, seront étudiées au cas par cas par le Conseil d'Administration du CCAS.

Les demandes sont à déposer au secrétariat de la Mairie, sur présentation de l'avis d'imposition et des justificatifs de revenus actuellement perçus,

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

1er Tour : Dimanche 10 Avril 2022
2è Tour : Dimanche 24 Avril 2022

Les Bureaux de Vote seront ouverts de 8h00 à 19h00
Bureau n°1 : Ecole Maternelle (1 rue des Ecoles)
Bureau n°2 : Mairie (7A place du Général De Gaulle)

Rappel : Pour les communes de plus de 1000 habitants, un justificatif d'identité est à présenter au bureau de vote afin de pouvoir voter :

- ***Carte Nationale d'identité***
- ***Passeport***
- ***Carte vitale avec photographie***
- ***Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie***
- ***Permis de conduire sécurisé conforme au format « union européenne »***
- ***Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage***

VOTE PAR PROCURATION

Circulaire du 31 décembre 2021
Décret n°2021-1740 du 22/12/2021

3 possibilités pour établir une procuration :

- Auprès de l'autorité habilitée : Gendarmerie, Police judiciaire, Tribunal en remplissant sur place le cerfa cartonné n°12668*3

- En remplissant le cerfa°14952*3 disponible en téléchargement via le site : www.service-public.fr et en le faisant viser par l'autorité habilitée : Gendarmerie, Police judiciaire, Tribunal

Nouveau

- Directement sur le site www.maprocuration.gouv.fr en se connectant via « France connect », **puis visa** auprès de : Gendarmerie, Police judiciaire, Tribunal avec une pièce d'identité

Dans tous les cas, il est **nécessaire** de renseigner le **Numéro National d'Electeur** du Mandant et du Mandataire, ce numéro est inscrit sur la carte électorale, il est possible également de le consulter sur le module « interroger sa situation électorale » sur le site internet : www.service-public.fr

Nouveau ***A compter du 1er janvier 2022, un électeur pourra donner procuration à un autre électeur même si celui-ci n'est pas inscrit dans la même commune.***

Toujours une seule procuration établie en France par Mandataire.

TRAVAUX DE REFECTION DES ENROBES SUR LA COMMUNE

Dans le cadre du programme d'investissement 2022 concernant les travaux routiers et d'ouvrages d'art sur le territoire de Briey, la commune d'Audun-le-Roman sera concernée sur les sections suivantes :

- D156b – Rue Lucien Michel : Réfection de la couche de roulement en enrobés.
- D57 – Route de Serrouville : Réfection de la couche de roulement en enrobés.
- D156 – Rue Jean Jaurès : Réfection de la couche de roulement en enrobés.

La date de démarrage et de la durée du chantier vous seront communiquées dès que celles-ci seront connues précisément.

Le Plan Communal de Sauvegarde

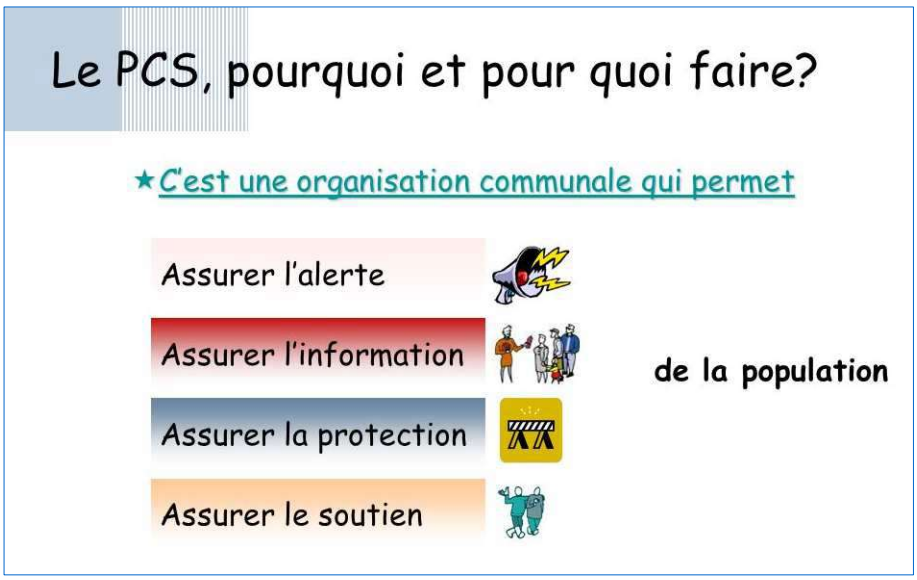

Qui peut s'inscrire ?

Les personnes résidant à leur domicile âgée de plus de 70 ans ou 60 ans sous condition (voir motif demande d'inscription).

Pourquoi s'inscrire ?

Pour bénéficier d'une veille pendant les périodes de crise (crise sanitaire, canicule…)

Comment s'inscrire ?

En complétant le formulaire et en le déposant en mairie ou par téléphone au 03 82 21 60 23.

Alerte - Information - Protection - Soutien

Ville d'Audun-le-Roman
Demande d'inscription au Plan Communal de Sauvegarde

Date d'inscription :

Nom : …… Prénom : …….
Date de naissance : ……
Adresse :……
Téléphone fixe : ……
Portable : ……

- ☐ personne de plus de 70 ans isolée
- ☐ personne handicapée (préciser le handicap)……
- ☐ personne malentendante
- ☐ personne non-voyante
- ☐ personne sous surveillance médicale
- ☐ autre (préciser) ……

Personne à contacter en cas d'urgence :
Nom : …… Prénom : ……
Qualité (enfant, ami, tuteur, personne de confiance…) : …….
Téléphone : ……

Le cas échéant nom et qualité de la personne ayant effectuée la demande pour la personne et avec son accord :
……

Signature du déclarant ou du tiers

Commission des Fêtes

Pâques dans les écoles :

Afin de préparer l'arrivée de Lapinou, la commission des fêtes et les services techniques embellissent la cour de l'école maternelle.

Distribution cadeau fête des mères :

En raison du grand week-end de l'Ascension, le cadeau de la Fête des Mères commencera à être distribué à partir du samedi 21 mai…

Par avance bonne fête à toutes les Mamans.

Fête de la musique :

En raison des élections du 19 juin, cette année la fête de la musique aura lieu le samedi 25 juin

Les associations désireuses d'y participer doivent se faire connaître à l'adresse suivante :

Commissiondesfetes@audunleroman.fr

Récompense au Judo-Club

BRAVO Franco !

Enseignant au judo club d'Audun-le-Roman depuis 2009, Franco FIORELLINI vient d'obtenir son 3ème DAN ceinture noire après une longue préparation, mais aussi quelques sacrifices.

Saluons également son dévouement et son investissement dans la préparation et le suivi des compétitions pour nos jeunes (et moins jeunes) judokas....

Félicitations du comité.

ATELIERS SENIORS

LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE EN MEURTHE-ET-MOSELLE

ATELIER

PERFECTIONNEMENT À LA TABLETTE NUMÉRIQUE

POUR SENIORS (60 ANS ET PLUS)

proposé par SOS FUTUR et LA VILLE DE AUDUN-LE-ROMAN

> Du lundi 25 avril au lundi 20 juin 2022

Renseignements et inscriptions au Centre Communal d'Action Sociale d'Audun-le-Roman au 03.82.21.60.23 (limité à 10 participants, par ordre d'inscription)

Communiquer avec ses proches

Aller sur internet

Rencontrer de nouvelles personnes

Niveau perfectionnement

16 € pour l'ensemble des séances pris en charge par le CCAS

8 séances

Le lundi de 10h à 12h

Résidence autonomie Ambroise Croizat Audun-le-Roman

En partenariat avec le service territorial personnes âgées personnes handicapées du territoire de Briey

NE SUBISSEZ PLUS LES NOUVELLES TECHNOLOGIES !

Vous appréhendez les nouvelles technologies ? Vous êtes curieux de les découvrir mais vous ne savez pas par où commencer ? Vous n'avez jamais touché une tablette numérique et cela vous semble trop compliqué ? Cet atelier est fait pour vous ! Nous allons vous aider à démystifier cet outil et vous apprendre les premiers gestes nécessaires à une prise en main. Nous vous accompagnons de manière ludique et conviviale pour que les nouvelles technologies deviennent enfin un vrai plaisir !

CALENDRIER DES SÉANCES

Séance 1 : Lundi 25 avril 2022 de 10h à 12h
Séance 2 : Lundi 02 mai 2022 de 10h à 12h
Séance 3 : Lundi 09 mai 2022 de 10h à 12h
Séance 4 : Lundi 16 mai 2022 de 10h à 12h
Séance 5 : Lundi 23 mai 2022 de 10h à 12h
Séance 6 : Lundi 30 mai 2022 de 10h à 12h
Séance 7 : Lundi 13 juin 2022 de 10h à 12h
Séance 8 : Lundi 20 juin 2022 de 10h à 12h

Toutes les séances se dérouleront à la résidence autonomie Ambroise Croizat au 2 rue Ambroise Croizat à Audun-le-Roman.

PARTENAIRES

Les Ateliers Multimédia d'Initiation Séniors - *des AMIS près de chez vous* ont été co-développés par SOS FUTUR et l'Office Nancéien des Personnes Agées avec le soutien de la conférence des financeurs de Meurthe et Moselle et la collaboration de la ville de Audun-le-Roman.

SOS FUTUR

Syndicat intercommunal pour la collecte et l'élimination des déchets des ménages et leur traitement dans le secteur de Piennes

SICOM

10 bis rue du Point du Jour
Z.I. La Mourière
B.P. 80049
54490 Piennes

03 82 22 75 33
03 82 21 79 55
sicom.piennes@wanadoo.fr
Site internet : www/sicomdepiennes.fr

AU 1er JANVIER 2022
TOUS LES EMBALLAGES SE RECYCLENT

- Aérosol
- Carton de lessive
- Barquette aluminium
- Bidon, cubitainer 5 litres max (sauf pétrole)
- Boite à œufs en carton
- Boite de conserve
- Bouchon en plastique
- Bouteille en plastique (tous types)
- Bouteille d'huile en plastique
- Bidon en métal de sirop ou d'huile
- Brique alimentaire
- Canette de boisson
- Capsules bières et sodas
- Carton simple paroi, cartonettes non souillé
- Courrier, papier imprimé
- Couvercle acier
- Flacon alimentaire (vinaigrette, sauce)
- Flacon plastique
- Journal, magazine, revue, prospectus
- Livres, annuaire, catalogue
- Mousse à raser
- Pot tabac
- Sac en papier kraft

+

Nouveautés en 2022

- Barquettes en plastique ou polystyrène
- Boite à œufs en plastique
- Cahier, carnet (inutile de retirer les spirales, agrafes, couverture)
- Capsules de café
- Couvercle en plastique
- Dentifrice (tube)
- Enveloppe avec ou sans fenêtre
- Film plastique étirable
- Papier aluminium
- Polystyrène (emballage alimentaire)
- Pot de yaourt, crème fraiche
- Sachet, sac et film plastique

Directeur de la publication : René Thiry / **Administration, rédaction, photographies :** Mairie d'Audun-le-Roman, équipe municipale et droits réservés. **Impression :** Mairie d'Audun-le-Roman
Bulletin d'information municipal n°01 – Avril 2022 / Edité à 1200 exemplaires et diffusé *via* le site Internet de la commune : www.audunleroman.fr. Dépôt légal n°1325